

Initiales du président

Initiales de la directrice

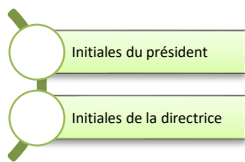
Procès-verbal du CONSEIL

D'ÉTABLISSEMENT de l'école

Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

Numéro de la résolution ou annotation	Province de Québec Centre de services scolaires des Hautes-Rivières École Marie-Derome
	Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le jeudi 23 mars 2023 à 19h, école Marie-Derome Étaient présents : Madame Isabelle Dubé, présidente (parent) Madame Anne-Marie-Demers, parent Madame Gabrielle Provost, parent Madame Ferdaouss Kerchoub parent Madame Mélissa Lessard, parent Madame Nicole Boisvert, parent Madame Émilie Charest, du personnel de soutien Monsieur Alexandre Gouin-Bourgea, directeur Madame Chantal Beaudry, service de garde Était absente : Madame Solange Garçon, parent Madame Ingrid Boucher, enseignante Monsieur Jérémy Fleury, membre de la communauté 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance à __19h03_____. La présidente, Madame Isabelle Dubé, souhaite la bienvenue au conseil d'établissement. 2. Adoption de l'ordre du jour Lecture de l'ordre du jour et ajout du sujet suivant : Il est proposé par Madame Chantal Beaudry (service de garde) Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification : horaire du service de garde. Secondé par Madame Émilie Charest (personnel de soutien).

CÉ2023-05-23-001



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

CÉ2023-05-23-002

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 18 avril 2023

Lecture du procès — verbal et ajout des corrections suivantes :

Il est proposé par Madame Émilie Charest (personnel de soutien).

Que le procès-verbal du 24 novembre 2022 soit adopté avec les modifications.

Secondé par Madame Mélissa Lessard (parent).

Adopté à l'unanimité.

4. Correspondance

Aucune

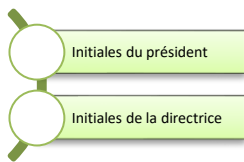
5. Parole au public

Madame Isabelle Corriveau (parent)
souhaite des précisions concernant les uniformes pour l'an prochain puisqu'il y a un nouveau fournisseur. Le t-shirt avec le logo Marie-Derome de l'ancien fournisseur sera toléré au même titre que le polo avec le logo Marie-Derome. Le t-shirt de coton sera accepté aussi en classe et ne servira pas seulement aux cours d'éducation physique. ***Les t-shirts de Point Lotus ne seront pas obligatoires dans les cours d'éducation physique. Il serait important de le clarifier aux parents.***

6. Suivis aux procès-verbaux

a) Inauguration du champ de bataille

Encadré par Monsieur Olivier, enseignant d'éducation physique. Les enseignants ont reçu la formation sur le fonctionnement du champ de bataille. Les élèves de 4^e -5^e -6^e année pourront bénéficier du champ de bataille (projet pilote) et éventuellement, dès l'année scolaire 2023-2024, les autres niveaux pourront



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

également en bénéficiaire si cela s'avère fructueux. Il sera inauguré officiellement le mercredi 24 mai. Il sera surveillé par un adulte (celui qui était en charge de la surveillance du corridor). Les élèves auront la chance d'aller aux toilettes pendant les 5 minutes de battement. Madame Isabelle Dubé (présidente) suggère de faire une capsule vidéo pour montrer le déroulement du champ de bataille. Monsieur Alexandre Gouin-Bourgea suggère plutôt de faire cette capsule en début d'année scolaire 2023-2024.

b) Uniformes

Monsieur Gouin-Bourgea (directeur) stipule que la nouvelle a été bien acceptée auprès des parents sauf à une exception près. Les demi-uniformes unis ainsi que les polos blancs (n'ayant pas le logo) ne seront plus acceptés. Seuls les polos de l'ancien fournisseur possédant le logo ainsi que ceux de Point-Lotus seront acceptés.

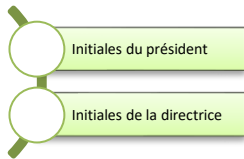
c) Classe extérieure

Le mouvement Desjardins (club de cyclisme) réalisera un trajet jusqu'à Key West (Floride) afin d'amasser des dons (aider 6 écoles) pour mener à terme leurs projets (dont les classes extérieures). Suggérer au personnel scolaire de faire rédiger des pancartes/messages d'encouragement afin de reconnaître leur travail. Les enseignants ont été sondés afin de connaître leurs besoins concernant l'aménagement d'une classe extérieure.

7. Préparation des listes des effets scolaires 2023-2024 et formation du comité de vérification (Fiche 8)

Elles devront être remises au plus tard pour le vendredi 26 mai à Madame Émilie Charest par les enseignants. On propose qu'une vidéo concernant le matériel à acheter par les parents soit élaborée par les enseignants.

Madame Nicole Boisvert et Madame Gabrielle Provost (au besoin, Madame Ferdaouss Kerchoub parent) se proposent pour former un comité de vérification des listes scolaires pour l'année scolaire 2023-2024.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

8. Modifications au code de vie (Fiche 7)

Madame Émilie Charest et Monsieur Alexandre Gouin-Bourgea ont apporté quelques modifications concernant les uniformes (code vestimentaire), les noms de certains membres du personnel et l'horaire. Les modifications ont été présentées aux enseignants lors de la journée pédagogique du vendredi 19 mai 2023. Proposer des capsules vidéo positives pour aider les parents à gérer les retards (en trouvant la cause) mais Monsieur Alexandre Gouin-Bourgea (directeur) propose plutôt de rediriger les familles vers les bonnes ressources.

Ce point est proposé par Madame Mélissa Lessard (parent)
Et secondé par Madame Ferdaouss Kerchoub (parent).

9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (art. 75.1 et 110.4)

Pas de gros changements. Cependant, un calcul a été fait sommairement (et présenté au personnel scolaire) sur les incidents violents. Un outil sera utilisé à partir de l'année 2023-2024 (Mozaïk Portail) afin de compiler les incidents violents qui seront donc inscrits au dossier de l'élève. Par contre, le code de vie (via l'agenda) sera toujours applicable comme à l'habitude.

Ce plan de lutte sera en vigueur pour l'année scolaire 2023-2024 et sera révisé vers la fin de l'année scolaire.

Proposé par Madame Gabrielle Provost (parent) et secondé par Madame Chantal Beaudry (service de garde).

10. Suivi Fonds à destination spéciale

38 831 \$ sont encore disponibles.

Proposition 1 : L'enseignante de musique, Madame Mélissa Moreau, pourra dépenser un montant de 1000\$ pour restaurer ses instruments.

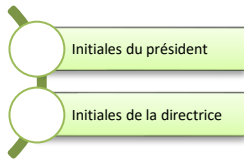
Proposition 2 : 7207, 67\$ + tx pour avoir 110 chandails/shorts des "Bisons" de Marie-Derome pour l'équipe de sport.

Proposition 3 : 2500\$ pour acheter du matériel pour la Coop.

Proposé par Madame Isabelle Dubé (présidente, parent) et secondé par Chantal Beaudry (service de garde).

CÉ2023-05-23-003

CÉ2023-05-23-004



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

CÉ2023-05-23-005

11. Dîners conviviaux

Une formation a été donnée favorisant les bonnes habitudes alimentaires. Les parents se questionnent, suite à la formation donnée, si le silence pendant le repas est idéal puisque le dîner est un moment où les enfants se déchargent.

12. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Il serait intéressant d'offrir une petite attention à tout le personnel scolaire. 400 \$ pourraient être débloqués pour gâter le personnel scolaire. Madame Fanny Grandbois, enseignante, sonderait les membres du personnel scolaire pour savoir ce qui leur ferait plaisir.

13. Changement de date du prochain CÉ

La séance prévue pour le jeudi 15 juin 2023 à 19h00 sera déplacée au mercredi 14 juin 2023 à 19h00.

14. Activité 2022-2023

Nous avons reçu la demande d'activité pour un mini-concert le 13 juin et une exposition d'art pour le 15 juin (pm : enfants et en soirée : parents).

Proposé par Madame Mélissa Lessard (parent)

Adopté à l'unanimité

15.0 Informations (nouvelles de l'école)

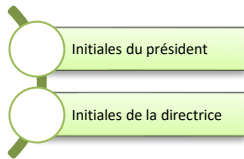
15.1 Mot de la présidente

Elle félicite l'école pour le champ de bataille et la mise en branle des activités à l'école.

15.2 Mot de la direction

Il remercie tout le monde pour leur grande collaboration et cela facilite grandement son travail.

15.3 Mot des enseignantes et des enseignants



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

Belle équipe soudée avec une direction rassembleuse.

15.4 Mot des professionnels

Aucun.

15.5 Mot du service de garde

Belle équipe soudée et direction qui permet une orientation positive de l'équipe.

15.6 Mot de la représentante des employés de soutien

Aucun.

15.7 Mot du délégué au comité de parents

Aucun.

15.8 Mot du délégué de l'OPP

Ils ont travaillé fort mais choix de film n'était peut-être pas le bon. Plus de gestion pour les bénévoles car les enfants étaient plus jeunes, parents plus difficiles également.

CÉ2023-05-23-006

Un prolongement de 15 minutes a été proposé par Madame Ferdaouss Kerchoub, parent et secondée par Madame Gabrielle Provost, parent.

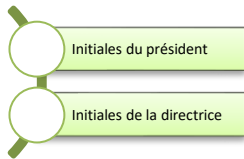
16.0 Varia

a) Journées couleur 2023-2024

Une journée couleur pourrait être proposée plus fréquemment.

b) Dictée TPL

Pour la récompense-classe, un parent a dû déboursier pour un repas puisque son enfant était intolérant au gluten. Cependant, le non-sens de cela a été dénoncé puisque cet enfant a participé à la dictée TPL.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

c) Immigration

On se questionne sur la vision de l'école face à l'intégration des enfants issus de l'immigration. On se demande également comment on peut aider financièrement ces familles.

d) Action bénévole

On veut proposer d'élaborer une enveloppe pour aller chercher des fonds pour fournir des effets scolaires sportifs.

e) Horaire service de garde

Chantal Bernier revient l'an prochain pour coordonner le service de garde (année 2023-2024). Il est demandé d'inclure le service de garde à l'assemblée générale pour unir tout le monde lors des deux premières journées pédagogiques d'août 2023. Cela a finalement été refusé car impossible en ce qui concerne la logistique que cela demanderait. À voir pour une autre année.

f) Campagnes de financement pour l'année 2023-2024

Le choix pencherait davantage vers un choix hybride (Produits de l'érable de North Hatley et Chocolat Lamontagne). Ce choix serait fait en espérant augmenter le taux de participation. Il faudrait envoyer les informations pour commencer la campagne de financement au début du mois d'octobre 2023 afin de commencer à vendre les produits. Ces compagnies génèreraient 50% de profit. Le contrat avec ces compagnies devra être signé avant le jeudi 15 juin 2023.

Proposé par Madame Mélissa Lessard (parent)
Secondé par Madame Chantal Beaudry (service de garde)

17.0 Clôture de l'assemblée

À ____ 21 : 29 _____, Madame Isabelle Dubé (présidente)
propose la levée de la séance.

Secondée par Madame Ferdaouss Kerchoub (parent)

Adoptée à l'unanimité.

CÉ2023-05-23-007

CÉ2023-05-23-008



Initiales du président



Initiales de la directrice

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Marie-Derome – Le mardi 23 mai 2023

Isabelle Dubé
Présidente

Alexandre Gouin-Bourgea
Directeur